

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 novembre 2012

Absents : Jean VERNAY et Henri DURAND (pouvoirs donnés à Louis BOUCHET)

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

### **Exposé par Damien DELHOMME du SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique) du SIEL.**

#### **- Pourquoi envisager de changer le système de chauffage du bâtiment Nord de l'école publique :**

- Il est vétuste, non performant, difficile à régler.
- Il se compose de 4 modes de chauffage différents
- D'où la nécessité de choisir un système unique à programmation automatique pour optimiser son rendement et sa praticité et faire de substantielles économies énergétiques.

#### **- Proposition après étude**

- Choisir un système moins impactant : une chaudière gaz propane à condensation de 65 kw

#### **- Estimation**

- 36 974,34 €

#### **- Avoir disponible suite panneaux photovoltaïques: 1 766,69 €**

#### **- Estimation de la valorisation des travaux ouvrant droit à des certificats d'économie d'énergie : 1 119,00 € disponible en 2014 pour des travaux d'isolation thermique.**

#### **- Interventions des élus**

- Ne serait-il pas judicieux de prévoir quelques travaux d'isolation dans les combles, afin de diminuer la consommation ? M. Delhomme se propose de faire une étude comparative.

## **1 – Délibérations**

### **Travaux en régie 2012**

Il s'agit de profiter d'une disposition comptable qui permet de faire glisser les dépenses de fonctionnement en investissement pour les travaux effectués par nos agents techniques. Approbation du CM.

### **La SMACL (société d'assurance)**

Le CM approuve l'adhésion de la commune à la SMACL qui nous garantit des couvertures supplémentaires pour un prix inférieur à celui de la MMA. L'adhésion à l'association des maires de Montbrison nous permet de bénéficier d'une assistance juridique à un prix plus bas (environ 260 €/an). Le montant payé en 2012 à MMA est de 6 884 €, celui prévu avec SMACL sera de 5 515 € soit moins 1 369 €.

## **2 – Point sur projet numérotation voies et bâtiments**

Les membres du CM prennent connaissance des propositions sur la dénomination des voies de la commission d'adresse ainsi que du recensement des habitations. Ils font part de leurs remarques en CM et vérifieront dans la semaine les fiches remises par quartier.

M. le Maire rencontrera ensuite La Poste pour examen de nos travaux préparatoires.

Ensuite une réunion publique se tiendra pour information sur le projet et sa mise en place courant 2013.

M. le Maire nous montre un prototype de plaque de rue et demande un devis à plusieurs fabricants pour plaques et numéros. Prévision de 7 000 € à 10 000€.

## **3 – Intercommunalité**

### **Pôle petite enfance - Visite Préfète du 9/11/2012 à Goutelas**

Mme la Préfète a favorablement appuyé notre projet lors de sa visite à Goutelas.

Les éléments financiers du projet seront présentés au groupe de travail de la crèche ce lundi 3 décembre avant le bureau et le conseil communautaire de décembre. Mr le Maire donne lecture de l'extrait du compte rendu du dernier conseil communautaire ci-dessous :

*« Madame la préfète a confirmé que l'enveloppe 2013 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) n'était pas connue à ce jour, qu'elle signe les arrêtés attributifs de subvention, mais qu'elle doit tenir compte de l'avis de la commission des élus dans l'instruction et la décision des dossiers. Mr le Président rappelle la décision du conseil de réalisation du pôle petite enfance sous réserve de l'obtention des subventions et le risque qu'il y aurait à engager les travaux sans avoir les dérogations nécessaires. Mr le président continue donc à appliquer les décisions du conseil. »*

### **Taxe incitative de la déchetterie**

La réflexion à ce sujet se poursuit, une réunion avec la CCM de Feurs se tiendra également ce lundi.

## **4 – Travaux chemin « les Rameys » en cours**

Les travaux de la 1<sup>re</sup> tranche du chemin des Rameys ont commencé mardi 27/11/2012, ils devraient se terminer le 10/12/2012, pour ce qui concerne les travaux préparatoires.

En fonction des intempéries, le goudronnage sera effectué rapidement ou pas.

Estimation de ce chantier : 60 000 € pour 2012

La 2<sup>ème</sup> tranche de ce chantier sera réalisée en 2013 et consistera à raccorder les réseaux des eaux pluviales et de l'assainissement aux réseaux récemment effectués au Pavé (vers la boulangerie). Le Syndicat de la Bombarde profite de ce chantier pour procéder aussi à des travaux sur le réseau d'eau potable dans le chemin des Rameys.

Dans l'attente, les eaux pluviales de la 1<sup>re</sup> tranche continueront à se déverser dans le réseau unitaire.

Pour ce 2<sup>ème</sup> chantier, Mr le Maire sollicite la CCPA pour demander que Jérôme Venet assure l'ingénierie de ce petit projet d'assainissement.

## **5 – Budget 2013**

### **Fonctionnement :**

Mr le Maire fait part du gel de la Dotation Globale de Fonctionnement en 2013 et des mesures d'économie qui toucheront plusieurs chapitres de ce budget.

### **Investissement :**

Il faut prévoir des travaux sur nos stations d'épuration à plus ou moins brèves échéances.

Les lagunes de Lugnieux sont proches de la saturation. Le réseau unitaire devra passer en séparatif par fraction dans les années à venir. Un 3<sup>ème</sup> bassin à la station de Corbes pourrait être étudié mais il faut de nouveau rechercher les causes d'un excédent d'eau provenant du réseau.

À Say, pour l'instant, la station est satisfaisante, mais il y a des maisons en perspective. A surveiller.

### **Orientations budgétaires**

#### **En investissement :**

Projet N°1 : le Relais du Châtel, le 7/12/2012, réunion des 8 entreprises à 16 h en mairie.

**La délibération retenant le choix des entreprises, présentée à la précédente séance, est confirmée.**

Projet N°2 : Chauffage de l'école (cf l'exposé de début de séance) : 40 000 € + éventuels travaux d'isolation.

Projet N°3 : La voirie : programme de 90 000 € (avec 38 % de subventions) pour Say et Maure.

Projet N°4 : numérotation postale : 10 000 €

Projet N°5 : pont du Merdary 8 000 € (attendons l'accord de subventions au titre des amendes de police).

Projet N°6 : tondeuse autotractée 14 000 €

...

## **6- Divers**

### **Compte-rendu du fleurissement du CG**

La commune de Marcilly-le-Châtel a été classée 5e de la catégorie 2A.

La remise des prix aura lieu le samedi 23 février à Andrézieux.

### **Fourrière**

La fourrière installée à St-Étienne-le-Molard par Mr Stéphane DAVIM a été retenue à partir de 2013 par la CCPA à la place de celle de Savigneux.

**Le CM attire l'attention des propriétaires d'animaux, sur leurs responsabilités.**

**La divagation de ceux – ci génèrent des désagréments pour les promeneurs dans le meilleur des cas, et dans le pire, des accidents pouvant être très graves. M. le Maire est habilité à faire appel à la fourrière, et ceci a un coût.**

### **Conseil de janvier le vendredi 1er février 2013 : vote des budgets 2013**

#### **Marcilly de France**

Rencontre 2013 à Marcilly-sur-Till les 8 et 9 juin.

#### **26 janvier Goûter du CCAS**

Une pièce de théâtre “les belles-sœurs” de la compagnie des Balladins (Métafor) sera proposée à l'assistance.

#### **St Nicolas : 7/12/2012**

Les bébés nés dans l'année sont attendus de 17h30 à 19h en Mairie, 12 enfants cette année.

**Prochain conseil municipal le 14 décembre 2012 à 20 heures.**